



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Marolles-les-Buis

L'église Saint-Vincent datant du XIIème siècle a été donnée aux moines de Thiron. Elle fut agrandie au XVème siècle avec la création d'un clocher-porche et de fenêtres plein-cintre. Les vitraux datent du XVIIème siècle.

Le maquis de Plainville est un des endroits les plus sauvages et les plus retirés d'Eure-et-Loir. Un bois qui descend à pic, au flanc de la pente, une plate-forme où se dressait le camp, devant l'entrée d'une carrière d'un calcaire à fossiles, depuis longtemps inexploitée, suffisamment profonde pour y aménager un champ de tir, sans bruit à l'extérieur. En haut, une clairière, puis un chemin en voûte aboutissant à la ferme de Plainville, aux bâtiments majestueux avec leur grande tour, à l'emplacement d'un manoir. Au-dessus de cette ferme, le regard se perd vers les plans successifs des collines qui s'estompent de plus en plus vers l'infini et qui incitent à la rêverie. À ses pieds, deux vallées s'entrecroisent : la Vinette et la Cloche.

Le maquis de Plainville a été reconnu comme unité combattante pour la période du 6 juin 1944 au 25 août 1944. Il n'existait alors aucune barrière sociale. Il n'y avait que des Français qui accomplissaient simplement ce qu'ils considéraient être leur devoir. À la différence d'une armée régulière, un groupe de maquisards est constitué exclusivement de volontaires. Il s'ensuit une communion d'idées favorables à la fraternité qui écarte toute contrainte, amertume et jalousie.

De nombreuses manœuvres eurent lieu : les exercices de tir dans la carrière, la préparation des expéditions, les corvées d'entretien des armes, les séances d'initiation à l'emploi du nouveau matériel « tombé du ciel », la réception des parachutages, le départ des commandos. Et l'atmosphère qui régnait au maquis : l'attente quelque peu inquiète de ceux restés au maquis, le retour joyeux, au petit matin, de la mission accomplie. Malgré la fatigue d'une nuit blanche et des kilomètres parcourus, généralement à pied ou à vélo, ils racontaient « le coup » aux camarades heureux d'apprendre les détails de l'opération.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie n°4 Brou / Nogent-le-Rotrou (25 km)

N 10 Paris – Chartres, D 923 Chartres – Le Mans, D 5, puis D 103



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme à Marolles-les-Buis et Frétigny
Chambres d'hôtes à Frétigny
Camping à Brunelles

Restaurants à Thiron-Gardais et Saint-Victor-de-Buthon
Ravitaillement à Thiron-Gardais



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative de Thiron-Gardais

02 37 49 49 49

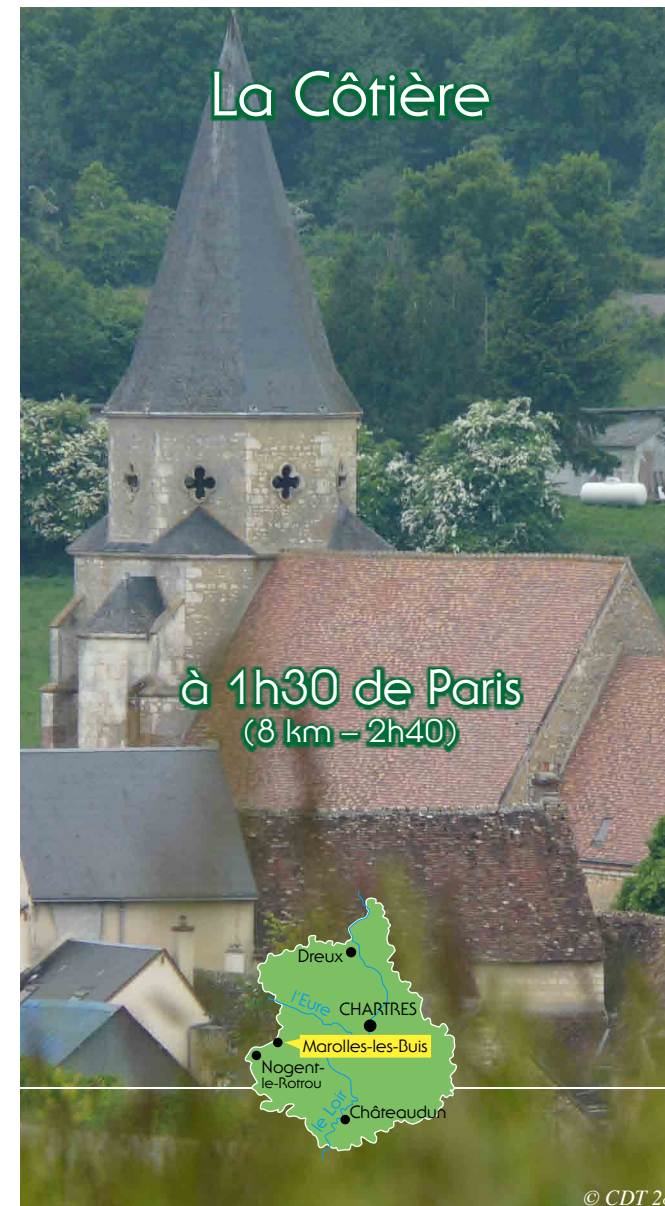
www.perchethironnais.com

si@perchethironnais.com

MAROLLES-LES-BUIS
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

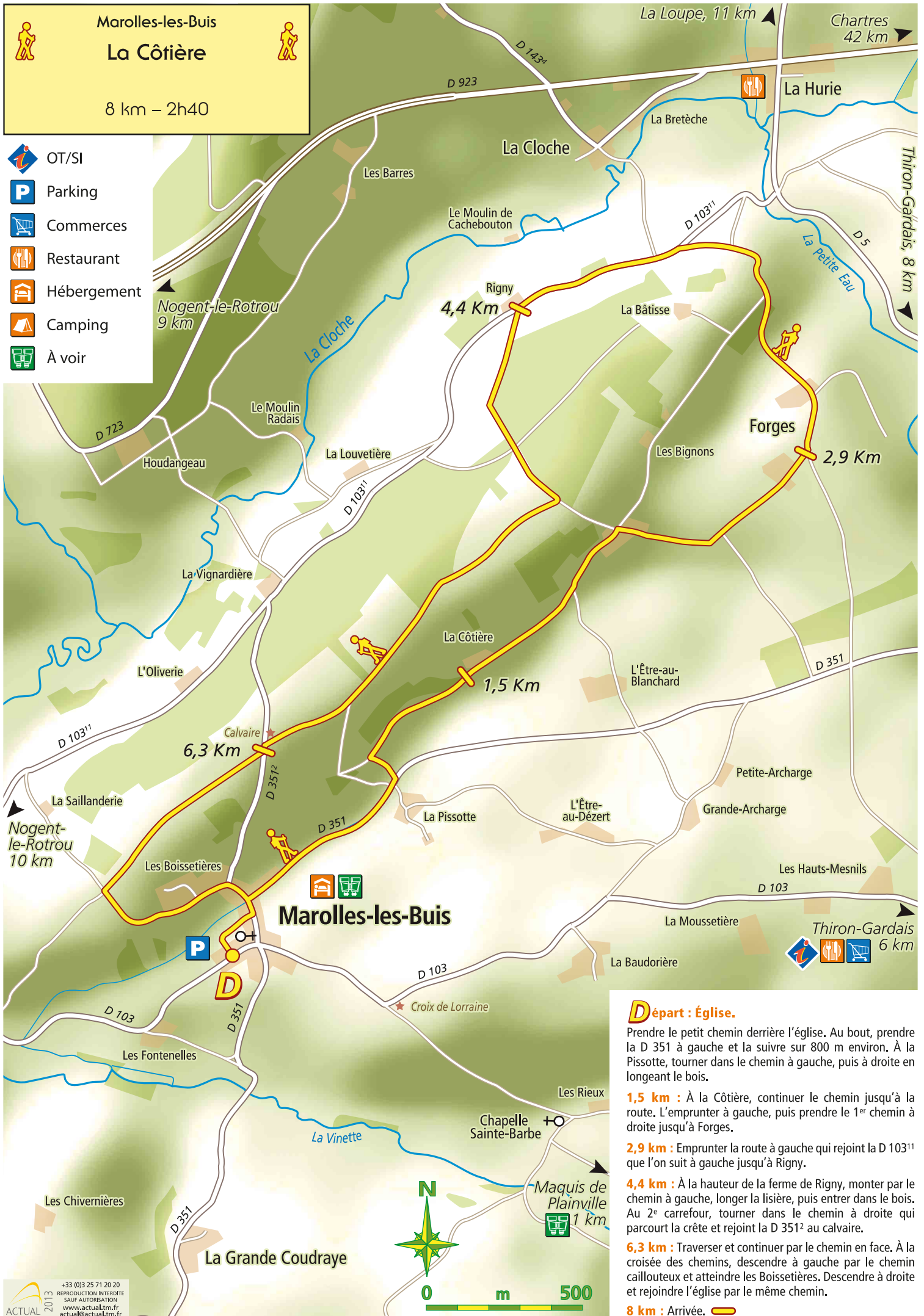


La Côtère

à 1h30 de Paris
(8 km – 2h40)

Marolles-les-Buis
La Côtère
 8 km – 2h40

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



Départ : Église.

Prendre le petit chemin derrière l'église. Au bout, prendre la D 351 à gauche et la suivre sur 800 m environ. À la Pissotte, tourner dans le chemin à gauche, puis à droite en longeant le bois.

1,5 km : À la Côtère, continuer le chemin jusqu'à la route. L'emprunter à gauche, puis prendre le 1^{er} chemin à droite jusqu'à Forges.

2,9 km : Emprunter la route à gauche qui rejoint la D 103¹¹ que l'on suit à gauche jusqu'à Rigny.

4,4 km : À la hauteur de la ferme de Rigny, monter par le chemin à gauche, longer la lisière, puis entrer dans le bois. Au 2^e carrefour, tourner dans le chemin à droite qui parcourt la crête et rejoint la D 351² au calvaire.

6,3 km : Traverser et continuer par le chemin en face. À la croisée des chemins, descendre à gauche par le chemin caillouteux et atteindre les Boissetières. Descendre à droite et rejoindre l'église par le même chemin.

8 km : Arrivée. 